

DEFINITIONS

Contrat : ensemble des documents contractuels composés des présentes conditions générales, des éventuelles conditions particulières, du bon de commande, ainsi que tous les autres documents faisant référence aux conditions générales et tous documents joints en annexe aux présentes et aux conditions particulières, notamment la fiche tarifaire.

Client : Entreprises, libéraux, associations et administrations.

Site Internet : service électronique interactif conçu, exploité et mis en ligne sur le réseau d'Internet.

Encart publicitaire : emplacements du Site Internet désignés comme espace publicitaire et commercial au Contrat, notamment dans les conditions particulières ou l'ordre d'inscription, vendus au Client par abonnement pour une durée de un an.

Supports : le site WWW.MAPMEONLINE.COM

ARTICLE 1 : Application et opposabilité des conditions générales

Les présentes conditions générales sont applicables à tout contrat de vente d'espaces publicitaires et commerciales sur Internet sur les supports que NOVÉDIA a en gestion, tels que décrits dans les conditions particulières et/ou l'ordre d'inscription, ou autres documents contractuels, hors opérations de partenariat spécifiques, et précisent les relations entre un Client et NOVÉDIA. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales. Aucun accord ou engagement ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de NOVÉDIA, prévaloir sur les présentes conditions générales. Toute clause contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à NOVÉDIA, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

Le fait que NOVÉDIA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par NOVÉDIA à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 2 : Formation du contrat

2.1 Validation des ordres

Le client établit un ordre d'inscription datée et signée en vue de la diffusion d'un encart publicitaire et commercial qu'il transmet à NOVÉDIA, à l'issue il lui sera transmis un devis de conception en vue de valider l'offre tarifaire. Le client accepte l'offre tarifaire de NOVÉDIA en lui retournant le devis dûment signé, revêtu de la formule « bon pour accord » et portant son cachet commercial ou/et la signature de son représentant légal. La validation du devis vaut pour acceptation des présentes conditions générales de ventes La réservation d'espace publicitaire est parfaite entre le Client et NOVÉDIA à compter de l'acceptation par le Client du devis de conception sous réserve du respect des dispositions de l'article 8 ("conditions de paiement") ci-après.

2.2 Refus d'ordre

NOVÉDIA se réserve à tout moment pendant la durée d'exécution du contrat la faculté de refuser tout contenu inséré dans un encart publicitaire et commercial, qui serait non conforme aux conditions ci-après ou à la ligne éditoriale des supports ou susceptible de nuire aux usages et aux principes suivis par NOVÉDIA.

Ce refus ne fait naître au profit du client aucun droit à indemnité et ne saurait le dispenser du paiement des encarts, des annonces et/ou publicités déjà insérées.

2.3 Emplacement

Sauf disposition expresse, le choix de l'emplacement d'un encart publicitaire et commercial et des publicités sur le support www.mapmeonline.com sont à la seule discrétion de NOVÉDIA.

2.4 Exclusivité

NOVÉDIA ne concède par les présentes au Client aucune exclusivité sous quelque forme que ce soit, sauf stipulation contraire du contrat.

ARTICLE 3 : Exécution des ordres

3.1 Date limite d'ordre

Pour pouvoir être pris en considération, tout ordre ou demande de modification d'un ordre antérieur doit d'une part, respecter les dispositions de l'article 2.1 ci-dessus, et d'autre part parvenir à NOVÉDIA au plus tard dans les (3) jours avant la date de diffusion des encarts, des annonces et/ou publicités.

3.2 Remise du contenu multimédia de l'encart

Le contenu multimédia et textes des encarts, des annonces et/ou publicités doivent être remis à NOVÉDIA au plus tôt sept (7) jours après la validation du devis de mise en ligne. En cas de la non-conformité d'éléments constitutifs de l'encart aux normes techniques requises, le Client devra procéder aux modifications nécessaires dans les délais requis pour la diffusion. Ces délais seront précisés par NOVÉDIA.

En cas de refus par NOVÉDIA des encarts, des annonces et/ou publicités ne respectant pas les stipulations du présent contrat, le Client à la possibilité :

- de fournir à NOVÉDIA une nouvelle image et un nouveau message publicitaire dans les délais qui lui seront précisés,
- de demander à NOVÉDIA de modifier son visuel moyennant éventuellement le règlement de frais techniques,
- D'annuler la commande sans versement d'aucune indemnité forfaitaire.

3.3 Compte rendu d'exécution des ordres

Les Parties conviennent et reconnaissent que toutes les statistiques émises par le serveur utilisé par NOVÉDIA font office de données officielles et définitives entre les Parties et font foi entre les Parties.

NOVÉDIA s'engage à fournir au Client l'accès aux statistiques de visites le concernant moyennant éventuellement le règlement de frais techniques. NOVÉDIA fournira dans ce cas une adresse URL du serveur, un Identifiant ainsi qu'un mot de passe au serveur de l'encart.

Les réclamations, quelle qu'en soit la nature, ne seront reçues que par écrit et dans un délai maximum de quinze (15) jours après la date de diffusion.

Le client reconnaît et accepte que NOVÉDIA soit réputée avoir atteint ses obligations dès la diffusion des encarts, des annonces et/ou publicités. Le Client renonce expressément à toutes poursuites et/ou indemnités dans ce cas.

ARTICLE 4 : Obligations du Client

4.1 Dispositions générales

Le Client s'engage à respecter les lois, règlements et règles déontologiques applicables, notamment le code des pratiques loyales en matière de publicité.

Le Client assume seul la responsabilité pleine et entière de son message publicitaire (textes et visuels) et de ses suites.

Le Client s'engage à accomplir les démarches et obligations liées à l'exploitation de son activité, s'agissant notamment de la réglementation concernant la communication audiovisuelle et les déclarations à effectuer auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr) en application de la Loi Informatiques et Libertés.

Le Client s'engage à payer à NOVÉDIA les sommes dues au titre du présent contrat.

4.2 Règles relatives au contenu publicitaire

Le Client s'engage :

- à ce que le message publicitaire et commercial soit aisément identifiable, non mensonger, loyal et décent,
 - à respecter les principes de l'ordre public, de loyauté, de dignité et de bonnes mœurs ainsi que les prescriptions propres à certains secteurs ou produits réglementés (tabac, alcool, produits pharmaceutiques, services juridiques, comptables, financiers...), ainsi que les recommandations du Bureau de Vérification de la Publicité et notamment celles concernant les enfants et l'image de la femme,
 - à respecter dans la présentation du message publicitaire et commercial l'obligation légale d'utiliser la langue française et les dispositions du droit de la consommation (publicité comparative, trompeuse, imitant),
 - à ce que le contenu du message publicitaire qu'il souscrit ne soit pas susceptible de nuire à l'image de marque du support ou susceptible de nuire aux usages et principe suivis par NOVÉDIA et ne soit pas susceptible de mettre en cause la neutralité de NOVÉDIA sur les plans religieux, philosophiques ou politiques.
- à ce que le format du message publicitaire et commercial n'induisse pas en erreur les utilisateurs sur le contenu et les possibilités des services proposés,
- à ce que le format du message publicitaire et commercial n'induisse pas l'internaute en erreur.

Dans l'hypothèse où le client n'est pas propriétaire des marques mentionnées sur l'espace publicitaire et commercial souscrit, il s'oblige à mentionner obligatoirement dans le contenu de celui-ci son nom, sa raison sociale ou sa dénomination sociale de manière lisible et prépondérante et/ou sa qualité par rapport à la marque (par exemple, adhérent, dépositaire, agent exclusif ou général, concessionnaire, dépannage – entretien, distributeur agréé, installateur qualifié, importateur, membre, négociant, revendeur, SAV agréé....) Les clients mentionnant un ou plusieurs services télématiques et/ou audiotel sur leur espace publicitaire et commercial s'engagent à ce que le contenu publicitaire souscrit ne comporte pas de messageries anonymes, ou que le service promu ne concerne pas ce thème.

4.3 Règles relatives au contenu du site Internet.

Le Client s'engage à ce que le contenu du site Internet auquel il est possible d'accéder par lien hypertexte via www.mapmeonline.com depuis son encart, des annonces et/ou publicités qu'il a souscrit soit en relation directe avec le contenu son encart, des annonces et/ou publicités de cet espace.

Le Client s'engage à ce que ce site (ainsi que les autres sites Internet qui lui sont affiliés le cas échéant ou accessibles via lien hypertexte soi(en)t conforme(s) à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à toute règle légale, réglementaire ou administrative. Dans le cas contraire, NOVÉDIA se réserve le droit d'appliquer les dispositions de l'article Résiliation.

Le Client s'engage à refuser sur les pages du site Web accessible via lien hypertexte depuis son encart, des annonces et/ou publicités, à caractère religieux, sectaire, politique, syndical, à caractère raciste, contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou susceptible de porter atteinte à la dignité humaine ou à la protection des mineurs, ou qui pourraient porter préjudice, soit en raison du contenu du message, soit en raison de la nature des annonceurs, à l'image ou à la représentation du support Mapmeonline. De même, le Client s'engage à refuser sur les pages du site Web accessible via lien hypertexte depuis l'espace publicitaire toute insertion publicitaire ou lien hypertexte renvoyant vers un site de nature raciste, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ou de nature à porter préjudice soit en raison du contenu du message, soit en raison de la nature des annonceurs, à l'image ou à la représentation du support Mapmeonline.

Le Client fait son affaire des demandes éventuellement adressées par les internautes qui lui sont adressées consécutivement au renvoi d'audience vers le site Web accessible via lien hypertexte depuis l'espace publicitaire. Le Client sera responsable de toutes réclamations et litiges éventuels avec les internautes précités, notamment ceux relatifs à ses engagements contractuels et au contenu de ses offres et à l'utilisation de logiciels et données sur le site Web accessible via lien hypertexte depuis son encart, des annonces et/ou publicités. Tout litige sera traité et pris en charge financièrement uniquement par le Client, notamment en cas d'échange ou de remboursement du prix d'achat perçu d'un internaute dans l'hypothèse d'une vente de produits et/ ou service dans les conditions exposées ci-après.

Ces conditions devront faire apparaître de manière expresse et non équivoque que tout achat éventuellement effectué par l'internaute sur le site Web accessible via lien hypertexte depuis l'espace publicitaire est de la responsabilité exclusive du Client.

Le Client est seul responsable de l'ensemble des obligations légales, fiscales et contractuelles résultant de son activité et assume notamment les obligations relatives à la gestion des relations clients ainsi qu'au reversement de tout impôt dû au titre des ventes effectuées auprès des internautes sur le site Web accessible via lien hypertexte depuis l'espace publicitaire.

ARTICLE 5 : Propriétés intellectuelles - Garanties

Le Client déclare qu'il détient l'intégralité des droits lui permettant de conclure le présent contrat.

A ce titre, le Client déclare détenir l'intégralité des droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'utilisation des logos, marques, dessins et créations contenus dans son encart, des annonces et/ou publicités et dans le site Web accessible par lien hypertexte depuis son encart, des annonces et/ou publicités. Le Client déclare également que lesdits éléments ainsi que les produits et/ ou services dont la promotion est assurée au titre du présent contrat ne portent en aucune façon atteinte aux droits des tiers, notamment qu'ils ne constituent pas une contrefaçon ou la concurrence déloyale ou parasitaire d'une œuvre préexistante et qu'ils n'enfreignent en aucune façon les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou les marques.

Le Client garantit NOVÉDIA contre tout recours émanant de clients ou de tiers qui pourraient être intentés au titre des services et produits dont la promotion est assurée au titre du présent contrat, au titre du contenu du site accessible par lien hypertexte depuis son encart, des annonces et/ou publicités, au titre de la mise en relation des clients avec le site Web accessible par lien hypertexte depuis son encart, des annonces et/ou publicités, au titre de la vente de produits et/ ou services sur le site visé, au titre de l'organisation du service de vente en ligne et du paiement des produits et/ ou services dont la promotion est assurée, notamment ceux résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à une marque, à des droits d'auteur y compris le droit moral, ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale et/ ou parasitaire.

A ce titre, le Client indemniserà NOVÉDIA de tout frais, charges et dépenses que cette dernière aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais des conseils raisonnables de NOVÉDIA, même par une décision de justice non encore définitive.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toutes les sommes que celui-ci exigerait de NOVÉDIA. En outre, le Client s'engage à intervenir si nécessaire à toute instance engagée contre NOVÉDIA ainsi qu'à la garantir de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion.

En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre NOVÉDIA et qui se rattacherait aux prestations, fournitures et obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client autorise expressément par les présentes NOVÉDIA à faire état dans ses documents commerciaux et publicitaires de l'existence du présent contrat, à citer le Client et à reproduire en tout ou partie les espaces publicitaires parus en exécution du présent contrat au titre de ses références commerciales.

ARTICLE 6 : Limitation de responsabilité de NOVÉDIA

Les défauts constitutifs de malfaçons dans le matériel publicitaire tels que notamment un poids électronique trop important des contenus multimédia et texte des espaces publicitaires, ou un retard dans la livraison desdits éléments de même que dans le lancement du ou des sites qu'ils sont destinés à promouvoir, ne peuvent en aucun cas justifier la résiliation de l'ordre d'inscription, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts au profit du client.

Ce retard non dûment signalé dans un délai de sept (7) jours avant la date de début de la diffusion telle qu'elle figure sur l'ordre d'inscription entraînera facturation par NOVÉDIA à la date convenue et pour la ou les encarts publicitaires concernés, y compris pour les produits limités dans le temps.

NOVÉDIA est libéré de son obligation de diffuser l'encart publicitaire et commercial du Client par suite de la survenance de tout cas fortuit ou de force majeure, tel que reconnu par la jurisprudence française.

NOVÉDIA n'assume aucune responsabilité concernant les interruptions ou dysfonctionnement du réseau Internet empêchant la redirection.

NOVÉDIA est soumis de convention expresse à une obligation de moyens.

Il est précisé que les dispositifs publicitaires proposés sont fonction des chartes graphiques existantes au jour de la signature des ordres d'inscription. NOVÉDIA informe le Client que les versions des supports existantes au jour de la signature des ordres d'inscription sont susceptibles d'évolution pouvant entraîner le cas échéant des modifications des conditions de mise en avant des dispositifs publicitaires et commerciaux sur le support www.mapmeonline.com

NOVÉDIA se réserve donc la possibilité de modifier les emplacements des espaces publicitaires sous réserve d'en informer préalablement le Client dans les meilleurs délais. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

ARTICLE 7 : Tarif de diffusion sur Mapmeonline

7.1 Tarif applicable

Sous réserve des dispositions des ART 7.3 des présentes conditions générales de vente, le tarif applicable à une ou plusieurs encarts, des annonces et/ou publicités est celui en vigueur au moment de l'envoi de l'ordre d'inscription par le client.

7.2 Taxes et frais techniques

Les taxes et frais techniques tels que notamment les frais de composition ou d'expédition ne sont pas compris dans le tarif, ils sont entièrement à la charge du client.

7.3 Modification du tarif

Toute modification de tarif est portée à la connaissance du client 15 (quinze jours) avant la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif. Le client dispose alors d'un délai de dix (10) jours pour annuler son ordre par écrit. En l'absence d'une telle annulation, le client est réputé avoir accepté le nouveau tarif qui s'applique à tout encart non encore publié. Lors de la communication de la modification de tarif, NOVÉDIA se réserve la possibilité de prévoir des avantages particuliers en faveur du client acceptant le nouveau tarif.

ARTICLE 8 : Conditions de paiement

1/ A compter de la date de première diffusion de son encart, des annonces et/ou publicités, et pendant toute la durée de la diffusion, une facture est adressée par NOVÉDIA au Client. Le règlement des factures sera effectué comme indiqué au § 3/ ci-après.

2/ Dans le cas de campagnes achetées à NOVÉDIA, la facturation sera établie en fonction du volume effectivement diffusé pendant la période de parution et non sur le volume commandé figurant dans les ordres d'insertion.

3/ NOVÉDIA se réserve le droit de demander au client un acompte, par chèque ou virement bancaire, à la commande. Seul l'encaissement du chèque ou du virement bancaire d'acompte peut déclencher la mise en ligne. L'encaissement est considéré acquis après dépôt du chèque et écoulement du délai bancaire de contre-passation de l'écriture, sans modification du montant porté au crédit de NOVÉDIA.

4/ Le solde ou le montant total de la facture doit être réglé pour la durée de l'abonnement, par montants annuels, semestriel, trimestriels par prélèvement bancaire immédiat. Une notification de prélèvement sera transmise au client par message électronique avant la date de prélèvement.

5/ le paiement des factures effectué par chèque bancaire feront l'objet d'une facturation supplémentaire correspondant au frais administratif découlant de cette opération. Ces frais seront portés à la connaissance du client lors de la validation du devis de mise en ligne. Dans ce cas précis le paiement des factures interviendra au maximum à 30 jours date de facture, sauf conditions particulières déterminées par le service clients de NOVÉDIA.

6/ le paiement des factures effectué par virement ou par prélèvement feront l'objet d'une facturation supplémentaire correspondant au frais administratif découlant de cette opération. Ces frais seront portés à la connaissance du client lors de la validation du devis de mise en ligne en fonction des fréquences de paiement souhaitées. Dans ce cas précis le paiement des factures interviendra au maximum à 30 jours date de facture, sauf conditions particulières déterminées par le service clients de NOVÉDIA.

7/ Tout défaut de paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit la suspension de la diffusion de l'encart publicitaire et commercial et l'application de pénalités de retard au taux correspondant à une fois et demi le montant de l'intérêt légal.

ARTICLE 9 : Annulation, modification et réclamation

Dans l'hypothèse exceptionnelle d'une demande d'annulation du client formulée par lettre recommandée avec AR parvenue à NOVÉDIA, au moins 7 jours avant la première date de mise en ligne prévue dans le bon de commande, une indemnité forfaitaire correspondant à 10 % de l'espace annulé reste dû à NOVÉDIA.

Passé ce délai, un dédit pourra être facturé au client sur la base de 50% du tarif en vigueur, voire 100%, en deçà de 48 heures avant la mise en ligne.

Toute réclamation concernant la parution d'un produit publicitaire doit être effectuée dans les (15) jours ouvrés suivant le début de diffusion afin que toute anomalie puisse être corrigée dans les meilleurs délais. A défaut, la parution sera réputée bonne et effective pendant la période de diffusion.

ARTICLE 10 : Résiliation

En cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du présent contrat non réparé dans un délai de cinq jours à compter soit de la date de première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par ladite partie, le présent contrat sera résilié de plein droit, sous réserve des stipulations des articles Obligations du Client et Propriété Intellectuelle - Garanties du présent contrat qui survivront pendant cinq ans à compter de la date de mise en place du contenu de l'espace publicitaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

NOVÉDIA se réserve le droit de suspendre et/ ou résilier de plein droit, sans délai, sans formalité et sans droit à indemnités la direction vers le site Web accessible depuis l'espace publicitaire et commercial souscrit par le Client et/ ou le présent contrat en cas de non-respect par le client des conditions de paiement ou s'il est avéré que des produits et / ou services contraires aux lois et règlements applicables, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine sont recensés ou proposés sur le site Web accessible via lien hypertexte depuis l'espace publicitaire et commercial, nonobstant tous dommages intérêts qui pourraient être réclamés en fonction du préjudice que NOVÉDIA viendrait à établir.

ARTICLE 11 : Indépendance des parties

Aucune des Parties ne peut prendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre, ni conclure des contrats au nom et/ou pour le compte de l'autre Partie. Chacune des parties demeure seule responsable, notamment vis à vis de ses clients, de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

Par suite, lorsque de la mise en oeuvre du présent contrat, découle la signature de contrats au titre des relations respectives des parties avec des tiers ou clients, ce sera fait tant par NOVÉDIA que par le Client par des contrats distincts les liant chacun avec les dits tiers ou clients. NOVÉDIA et le Client seront réputés être indépendants l'un par rapport à l'autre et rien dans la présente convention ne prétend ni sera interprétée comme créant une société commune entre les Parties ou établissant une relation de mandant entre les Parties.

ARTICLE 12 : Nullité

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations du contrat garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 13 : Election de domicile

Chaque partie élit domicile en son siège social pour l'exécution des présentes.

ARTICLE 14 : Loi applicable et attribution de compétence

Ce contrat sera soumis à la législation française.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT A L'OCCASION DU PRESENT CONTRAT, TANT POUR CE QUI CONCERNE SON INTERPRETATION QUE SON EXECUTION ET A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE ENTRE LES PARTIES, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX JURIDICTIONS COMPETENTES NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.